

DÉPARTEMENT
DES
YVELINES

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

ARRONDISSEMENT
DE
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

7 JUIN 2007

Le nombre de Conseillers
en exercice est de 39

OBJET

**S.E.M.A.GER –
Acquisition de 135
places sous la dalle du
Centre Commercial du
Bel Air –
Acquisition de places de
stationnement de
l'immeuble sis 3, rue
Saint-Léger**

En vertu de l'article L.2131-1
du C.G.C.T.
Le Maire de Saint-Germain-en-Laye
atteste que le présent document
a été publié le 8 juin 2007
par voie d'affichages
notifié le
transmis en Sous-Préfecture
le 21 juin 2007
et qu'il est donc exécutoire.

Le 23 juillet 2007

Pour le Maire,
Par délégation,
Le Directeur Général des Services


Mathieu LHERITEAU

L'an deux mille sept, le 7 juin à 21 heures, le Conseil Municipal de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 31 mai deux mille sept, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Emmanuel LAMY, Maire.

Etaient présents :

Madame CROS, Monsieur SOLIGNAC, Madame BOUTIN, Monsieur BERLIE, Monsieur PIVERT, Madame FUCHS, Monsieur DERCHÉ, Madame RICHARD*, Madame de JOYBERT, Madame MARGOT-MALARD, Monsieur SCHAEFFER, Monsieur TASSEL, Monsieur MOREL, Madame CADOREL, Monsieur BAZIN d'ORO, Madame ALLARD, Madame MAUVAGE, Madame BOISSERIE, Monsieur PRIOUX, Monsieur GARNIER, Madame ROCCHETTI, Madame GENDRON, Monsieur RAVEL, Monsieur FAVREAU, Madame ROUGNON, Madame SALHI, Monsieur LAURENT, Madame FRYDMAN, Monsieur BINET, Monsieur LEBRAY, Madame GOMMIER, Madame USQUIN

* Madame RICHARD (sauf pour le dossier 07 D 00, le procès-verbal de la séance du 3 mai 2007, le compte rendu des actes administratifs, le dossier 07 D 01)

Avaient donné procuration :

Madame DESCHAMPS à Madame FUCHS
*Madame RICHARD à Madame ALLARD
Monsieur AUDURIER à Madame GENDRON
Monsieur HAÏAT à Monsieur BERLIE
Monsieur de la LANDE de CALAN à Monsieur SOLIGNAC
Monsieur CHARREAU à Monsieur PIVERT
Madame ISAAC-de LEMOS à Monsieur LAURENT

Secrétaire de Séance :

Madame MARGOT-MALARD

N° DE DOSSIER : 07 D 07

OBJET : S.E.M.A.GER. - ACQUISITION DE 135 PLACES SOUS LA DALLE DU CENTRE COMMERCIAL DU BEL AIR - ACQUISITION DE PLACES DE STATIONNEMENT DE L'IMMEUBLE SIS 3, RUE SAINT-LEGER

RAPPORTEUR : Madame CROS

**Monsieur le Maire,
Mesdames, Messieurs,**

Avant de lancer la procédure de liquidation amiable, la S.E.M.A.GER. (Société d'Economie Mixte d'Aménagement de Saint-GERmain) doit céder son patrimoine immobilier.

Dans le cadre de sa politique d'aménagement de la dalle du Bel Air, la Ville se propose d'acquérir 135 places de stationnement dans le parking situé sous la dalle du Centre Commercial du Bel Air (lots 101 à 220 et 366 à 394), moyennant le prix de 405 000 € suivant l'avis des Services Fiscaux.

La Ville souhaite également se porter acquéreur auprès de la S.E.M.A.GER. des places de stationnement de la copropriété sis 3, rue Saint-Léger, se répartissant comme suit :

- 8 places de stationnement en surface (lots 273, 275, 278, 281, 304, 309, 310, et 311),
- 2 places de stationnement en sous-sol (lots 232 et 236).

La Ville propose l'acquisition de ces 10 places pour un montant de 6 500 € pour chacune des 8 places en surface et 9 000 € pour chacune des 2 places en sous-sol, conformément à l'estimation des Services Fiscaux. Le montant total pour ces 10 places est de 70 000 €.

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver l'acquisition de ces lots au prix indiqué ci-dessus et d'autoriser Monsieur le Maire à déléguer sa signature à Madame CROS pour signer tous les documents se rapportant à ces acquisitions.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

ADOPTE, à l'unanimité, Monsieur le Maire et Monsieur FAVREAU ne participant pas au vote, l'ensemble des dispositions susmentionnées.

POUR EXTRAIT CONFORME
AU REGISTRE DES DELIBERATIONS,
Pour le Maire,
Le 1^{er} Maire-Adjoint,
Conseillère Régionale d'Ile-de-France



Roselle CROS